

COPIE

<p>LE BUREAU 7 à Villeneuve 49700 DENEZÉ-SOUS-DOÛE TÉLÉPHONE : 02 41 28 71 22</p>	<p>Objet :</p> <p>Date: 15/04/2004</p>
<p>Références :</p> <p>Chapelle St Nicolas</p>	<p>Destinataire :</p> <p>M. Noël Patru Nouveau Ruisseau 49700 Denezé-Sous-Doûe Tél 02 41 67 02 98</p>

CORRESPONDANCE

Correspondance : Noël,

Comme promis, je vous envoie à l'acte par lequel on parle de la chapelle St Nicolas fondée et desservie au l'église paroissiale de Denezé en 1735.

De même tous les "certificats" en parle.

Bonne réception et bien sincèrement.

G. Piau

Chapelle St Nicolas

Le vingt deuxième jour de juin mil sept cent trente cinq après midy.

Pardevant nous Laurent Bauduceau, nottaire royal et apostolique du diocèse d'angers, Recu au Siège de la sénéchaussée de Saumur, Résident à Doué, fut présent et soumis maître Pierre-Marie Lemoine prestre bachelier en théologie, curé de la paroisse de Saint Jean de Denezé dudit doicèze d'angers, et en cette qualité patron, présentateur et collateur de plain droit de la chapelle de Saint nicollas fondée et desservie en ladite église paroissiale de Denezé à présent vacance par démission pure et simple quy en a été faite entre les mains par maître clément Claveau prestre demeurant audit Denezé, dernier titulaire et paisible possesseur d'ycelle lequel sieur Lemoine en la susdite qualité de curé, au moyen de ladite vacance, à présenté, nommé et collaté de plain droit à ladite chapelle, maître Laurent Lointier, clerc tonsuré dudit diocèse d'angers, demeurant à Saumur, paroisse de nantilly, idoine et capable de la posséder et de servir au désir de la fondation pour par luy en vertu des présentes, en prendre possession corporelle réelle et actuelle en observant les formalités requises et nécessaires dont ledit sieur curé nous a requis acte que luy avons décerné et jugé de son consentement. Fait et passé audit Denezé maison dudit sieur curé en présence de Charles de Chavrières, Ecuyer demeurant paroisse de Nueil sous passavent, le sieur guy bineau marchand et René Hettreau tonneller, demeurants paroisse dudit Denezé, témoins à ce requis et appellez minutte signée, p.m. Lemoine curé de Denezé, De chavrières, guy bineau, R.hettreau, et Bauduceau nottaire Royal apostolique, controllé à Doué le vingt deux juin mil sept cent trente cinq. Recu six livres. Signé Pinard.

Texte recueilli par Michelle ROUSSEAU aux archives départementales en 10.2001.

Transcrit le 26 octobre 2001.

Eliane LEFORT.@.

1000
tient quelque chose
Abraham

80

100 Robert Thomas

Charles de Charvière e'cuys
Lui L2 de Noël
mais séjournait chez
le curé.